

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/BJO/EL/FD/FR/23/AUT/159
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
fdomergue@bourgoinjallieu.fr
Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Bal Carnot

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Bourgoin Dance Center– Place Président Carnot – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser un bal sur le parvis de l'église, place Carnot tous les jeudis soir des mois de juillet et août, dans le cadre des Festiv'Eté.

- Jeudis 7, 13, 20 et 27 juillet 2023 de 19h30 à 22h30
- Jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 août de 19h30 à 22h30

Les consignes suivantes devront être respectées :

- Les lieux devront être rendus propre
- Respect de l'arrêté préfectoral sur le bruit afin de ne pas déranger les riverains.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 7 juin 2023

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts

